

Objet : Témoignage sur la charge de travail d'un directeur/d'une directrice d'école

Madame, Monsieur la/le sénateur-trice,

Le Syndicat des directeurs d'écoles S2DE a organisé le lundi 15 décembre 2025, la 1ère « journée de la mule », qui consiste à lister les tâches réalisées par le directeur ou la directrice tout au long de la journée.

Cette journée a pour but de vous faire connaître les tâches de plus en plus lourdes qui nous incombent et de vous montrer notamment la nécessité d'augmenter les temps de décharge des directeurs et directrices d'école.

Personnellement, je n'ai pas pu participer à cette 1ère journée de la mule, car je n'ai pas eu 2 minutes pour avoir le temps de lister toutes mes tâches. Mais je me devais d'y participer, car à bout de fatigue, toujours l'impression d'être « timbrée, folle » à faire 3-4 choses en même temps (souvent, on doit répondre aux problèmes des agents de villes, des collègues et des techniciens qui viennent pour des problèmes matériels), quand ce ne sont pas les parents ou les élèves. J'ai donc décidé de commencer cette lettre le samedi 10 janvier, pour pouvoir la compléter à la fin de la journée du mardi 13 janvier.

Je suis directrice d'une école de 8 classes, qui a les critères pour être en REP mais comme cela coûte trop cher, on nous a classé RECT, il y a 2 ans, pour quel bénéfice ?? Un maître supplémentaire 2 demi-journées dans la semaine pour les CM2 !!! cela n'apporte rien donc aux autres élèves. Des effectifs qui ne sont pas moins élevés que dans les quartiers beaucoup moins défavorisés (24 en CP/CE1, 27 à 30 en CM), mais près de 40% des élèves de chaque classe sont en difficulté et grande difficulté, comment aider 10 à 11 élèves à chaque fois ???

Voici le déroulement de ma journée du 13 janvier 2026, jour de classe.

7h05 : départ de la maison

7h25 : arrivée à l'école. Échange avec un agent de l'école en arrêt depuis 8 jours qui reprend à mi-temps et m'explique comme cela va fonctionner et pour combien de temps.

7h35 : allumage de l'ordinateur de direction, prise des mails et réponses aux premières absences et mails sans grands soucis.

7h40 : Écoute des messages sur le répondeur de l'école, et prise de note des numéros à rappeler.

7h45 : je monte à la photocopieuse, faire quelques impressions (1er étage).

7h50 : Contrôle des températures dans les divers lieux de l'école, car la veille panne de chauffage, nous avions 12 degrés dans les classes, puis, deux heures après réparation, 16 degrés à 13h45.

8h00 : je monte au second, dans ma classe, pour la préparer (le contrôle des températures m'a pris 10 minutes sur ma préparation de classe). Distribution des feuilles à coller dans les cahiers (afin de ne pas perdre de temps avec les élèves sur le temps de classe), organisation du travail de la matinée. Plastification de matériel pour la classe.

8h18 : je descends les 2 étages en trombe, je dois ouvrir le portail à 8h20 (je suis de portail tous les matins et au déjeuner, pour régler tous les problèmes qui pourraient surgir et éviter que cela n'empire). Pendant 10 minutes, je règle des soucis de rapports enseignants-parents ou des problèmes de violences physiques/ verbales...), je réponds aux questionnements des familles sur certains points.

8h31 : je ferme le portail (plusieurs fois des parents m'ont reprochés être arrivés à 8h30 et le portail été fermé, depuis je ferme à 8h31 pour couper court à ces remarques). Je vais sonner. En sonnant, je réponds aux questions des enseignants sur des absences, des remplacements....

8h35 : je récupère mes élèves et monte en classe.

9h14 : un agent technique m'appelle (sur mon téléphone portable, puisque les directeurs utilisent leur téléphone portable personnel (c'est exigé de l'administration, sans participation employeur, pour le travail professionnel) pour m'informer qu'un représentant de la ville était à l'école pour remettre les dessins de Noël des élèves (exposés pendant les fêtes).

9h16 : je raccroche, reprends la classe qui essaie d'en profiter pour se dissiper.

9h18 : la directrice du service direction éducation de la mairie m'appelle pour un point sur le problème de chauffage de la veille (je lui explique le souci constant des températures basses lorsqu'il n'y a pas de soleil, et que l'on obtient difficilement 19 degrés dans ces conditions. Dans ce cas, pas d'aération des classes, les microbes abondent et si on est absent, jour de carence ! (Enseignant dans une classe avec 24 enfants n'ont pas le même risque de maladie microbienne ou bactérienne qu'une secrétaire du centre académique face à son ordinateur, très bien chauffée et allant à la machine à café à volonté. Maladie professionnelle ? Non. Prime de risque ? Non.

9h50 : je mène ma classe en récréation (je ne suis pas de service de cour), je file reprendre les mails et commence à régler quelques mails.

10h10 : ça sonne, je remonte avec ma classe et arrive à finir jusque 11h30 sans être dérangée !

11h30 : je descends mes élèves au portail.

11h35 : j'attends les collègues et nous filons à l'école maternelle d'en face pour une animation d'une heure pour préparer un projet Microfolies. Je mange en même temps que l'intervenante présente le projet.

12h35 : la réunion est terminée, retour à l'école.

12h40 : je passe dans les classes, prendre les noms des absents. Et en arrivant dans ma classe, pour faire un peu de rangement, je crois le technicien Dalkia, chauffagiste, qui m'arrête 30 minutes pour m'expliquer les problèmes...

13h10 : je ne peux pas appeler les familles des absents (généralement je n'arrive à le faire que sur mon jour de décharge). Je redescends au bureau prendre mails et régler ce qui peut être fait rapidement.

13h15 : très rapidement je dois aider l'intervenante du midi qui est confrontée à une grosse bagarre entre 2 élèves. Je ne peux pas remonter en classe pour ranger, ordonner, corriger, préparer le travail de l'après-midi.

13h20 : je vais ouvrir le portail en continuant de régler le différend entre le 2 élèves.

13h30 : Je sonne et nous remontons en classe.

14h50 : nous allons en récréation. Je vais au bureau, reprendre mails et traiter ce qui est traitable en quelques minutes.

15h10 : nous remontons en classe.

16h30 : sortie des élèves.

Cette journée est une journée calme, car pas d'information préoccupante à remplir, pas d'accident, pas de problème de remplacement...

16h40 : je retourne au bureau régler, prendre les mails, les messages sur le répondeur et répondre à des soucis entre les agents techniques et le directeur du périscolaire.

17h00 : je pars ! Ce qui n'est pas fait sera fait un autre jour ! J'estime qu'après près de 10h de travail non-stop, il en va de ma santé physique et psychique.

17h20 : je suis à la maison, je prends 15 minutes pour échanger avec mon mari et « prendre une collation ».

17h35 : je me remets au travail, correction, préparation de classe, je termine à 18h45.

18h45 : je suis enfin sortie du travail école.

En résumé, je fais 4 ou 5 métiers, enseignante et directrice, tellement les charges de travail de direction ont augmenté.

Cela fait 14 ans que je suis directrice, et les responsabilités n'ont cessé d'augmenter. On nous impose tout ce qui se fait dans le secondaire (PPMS, sécurité au travail, protocole santé mentale, protocole harcèlement et j'en passe... alors que nous sommes seuls, au collège, principal, adjoint, CPE, secrétaire, chef des travaux, intendant, surveillants, conseiller orientation, infirmière, psychologue, bibliothécaire... (parfois plusieurs personnes). Comment voulez-vous que nous puissions y arriver ? Nous faisons TOUT CELA mais SEULS !!! Il faut se poser des questions, car comme je le dis souvent lorsque je fais des erreurs, « je ne suis pas un super héros, je n'ai pas un cerveau plus gros que le vôtre !! »

Il est bien évident que dans une telle journée, je n'ai pas le temps d'aller aux toilettes et encore moins de remplir le registre de santé et de sécurité au travail (pour épuisement). Et lorsque je l'ai rempli une fois, cela n'a servi à rien...

Si au moins on avait une reconnaissance statutaire et salariale (comme les principaux ou proviseurs), mais que nenni, on nous charge sans vergogne.

Je vous écris pour que cette réalité soit entendue et prise en compte dans les débats sur l'école. Nous avons besoin :

- D'un **temps de décharge complet**, nous ne pouvons plus enseigner et diriger, animer, piloter (sur quel temps ???).

- Une **simplification administrative** (assez de ces enquêtes, qui ne servent à rien).

- Des **moyens** : Comment faire progresser des élèves dans des classes avec 10 élèves en difficulté ?? moins d'élèves par classe !! ou le soutien d'un autre enseignant. On nous dit que les résultats aux enquêtes PISA sont mauvais, on nous donne des formations censées nous aider, mais que faire quand on a des primo arrivants, des élèves avec troubles du comportements non diagnostiqués, des enfants avec des problèmes familiaux grandissants...pour lesquels les parents ne font rien... ? et j'en passe. Personnellement j'ai un autiste dans ma classe en plus des autres élèves (TDHA, à problèmes sociaux...) et cela fait déjà 5 semaines que je n'ai pas d'AESH (normalement à 100%, en arrêt, les AESH ne sont JAMAIS remplacées). L'enfant parle tout le temps, crie, dérange tout le monde... Je n'ai déjà pas assez d'AESH pour tous les élèves alors comment fait-on ?? on s'use...on pense à démissionner, et à partir dans le privé (entreprise privée). Car c'est bien beau, on veut aligner le privé sur le public (surtout pour la retraite), mais alors pourquoi n'avons-nous pas de 13ème mois, d'intéressement au chiffre d'affaires,

de prime de Noël, de RTT, de comité d'entreprise... ? (Je sais que le public n'a pas tout cela, mais dans ce cas, il ne sera jamais possible d'aligner les 2, et cela personne n'en parle !). Rien n'est fait pour nous garder au sein de l'institution, pas même le mouvement, où une fois en poste, on est parfois «emprisonné» car impossible d'avoir mieux !!

- Une **reconnaissance du rôle indispensable** que nous jouons dans la cohésion de l'école et le suivi des élèves par une revalorisation financière qui serait incluse dans le calcul de la retraite.

- D'un **accès à la retraite avant 64 ans**, qui tiendrait compte de la pénibilité de notre métier (combien de parents, après une sortie nous disent, « comment faites-vous ? je ne pourrais pas... »).

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ce témoignage, et vous comprendrez le « ras le bol » de notre situation (directeur/enseignant), et reste à votre disposition pour échanger plus en détail sur la réalité de mon métier.

Veuillez croire, Madame, Monsieur le/ la sénateur-trice en l'expression de ma considération respectueuse.